

DROIT PUBLIC DES ACTIVITES ECONOMIQUES

Le directeur du Centre hospitalier de Cras-les-Bains (Ardèche) et le maire de cette commune, président du conseil d'administration de l'hôpital, viennent vous consulter.

En février 2007, le Centre hospitalier a passé un marché de maintenance de son installation de chauffage, d'une durée de cinq ans, avec un groupement dont le mandataire est la société Caicalor, en charge de l'entretien des chaudières à gaz.

Aucun problème particulier n'était à signaler jusqu'à la fin de l'année 2009, lorsque Furet Mécanique, l'entreprise de plomberie membre du groupement, a été mise en liquidation.

Depuis, de nombreux incidents, notamment une inondation du hall d'accueil de l'hôpital, et des retards d'intervention, sont à déplorer. La direction du Centre hospitalier en vient à douter que la remise en route du chauffage pour la saison d'hiver, à la mi-octobre 2010, puisse se faire, ce qui est inenvisageable.

Par ailleurs, le Maire de Cras-les-Bains a appris incidemment que Caicalor, avait été entièrement racheté à ses actionnaires familiaux en février 2008 par Cogehône S.A., laquelle a procédé en février 2010 à la dissolution de Caicalor et à la transmission intégrale de son patrimoine.

Vous analysez la situation et conseillez le Centre Hospitalier.

Le Maire de Cras-les-Bains profite de cet entretien pour vous faire part d'une autre interrogation. La commune envisage de créer, dans l'aile d'un bâtiment, un foyer-logement pour personnes âgées à faibles revenus. L'autre partie de cet immeuble est toujours occupée par la bibliothèque municipale.

La commune souhaite externaliser la restructuration de l'aile aux fins de création de ce foyer-logement, ainsi que l'exploitation de celui-ci une fois achevé.

Le Maire s'interroge sur le montage contractuel susceptible d'être retenu. Il vous explique être d'autant plus soucieux que la procédure soit conduite avec soin que le directeur d'une maison de retraite privée voit son projet d'un assez mauvais œil.

Vous avalez la situation et vous le conseillez.

Placez vous à la date de l'examen Usage des codes non commentés autorisé